



GEOPRAGMA

Pôle français de géopolitique réaliste

Fondamentaux stratégiques français

Groupe de Travail 3

Europe :

Derrière le faux combat entre progressistes et nationalistes, le vrai débat entre idéalistes et réalistes

Membres :

- Pilote : Jean-Philippe Duranthon
- Copilotes : Caroline Galactéros, Alexis Feertchak
- Membres : Gérard Chaliand, Charles Duranthon, Paul Thomson, Philippe Henon

1/ La nécessité d'une construction européenne est une évidence

Cette nécessité repose sur plusieurs raisonnements, longtemps validés par les faits. La construction européenne a joué un rôle historique, d'abord dans la réconciliation entre des pays qui s'étaient violemment affrontés pendant la Seconde Guerre mondiale, puis dans la résistance à l'expansionnisme communiste.

Ce fait indéniable se heurte néanmoins à deux écueils. Le premier est de ne pas se laisser enfermer dans ce contexte originel de Guerre froide qui a, par nécessité historique, façonné la construction européenne. De 1945 à 1991, prise en étau entre les deux pôles d'un monde bipolaire, l'Union européenne ou les formes institutionnelles qui l'ont précédée n'ont eu d'autre choix que d'exister dans l'ombre du géant américain. Adapter l'Union européenne à la chute du Rideau de fer est un tabou qui, même 25 ans après, n'a pas encore été entièrement levé. On réduit toujours la Russie contemporaine à l'Union soviétique avec toute la charge diabolisée et paralysante d'une telle confusion.



GEOPRAGMA

Le second écueil est de ne pas utiliser l'argument « L'Europe, c'est la paix » par défaut lorsque l'on a sorti tous ses atouts. La construction européenne a indubitablement participé à façonner cette paix inédite dans l'histoire du continent, mais elle n'est pas le seul élément de causalité : l'équilibre nucléaire de la terreur est par exemple un autre facteur, de sorte que l'on peut aussi considérer que la construction européenne est en même temps la conséquence de cette paix.

Sur le plan économique, la création d'un vaste marché a permis après la Seconde Guerre mondiale de reconstituer l'outil industriel et de moderniser l'ensemble des structures économiques : il en est résulté l'élévation du niveau de vie la plus rapide que le continent ait jamais connue, d'autant plus précieuse qu'elle a bénéficié à l'ensemble de la population. Néanmoins, cette forte croissance à l'échelle du continent s'est progressivement étiolée au fil des décennies : depuis la fin des Trente glorieuses, provoquée notamment par les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, elle a progressivement ralenti jusqu'à une moyenne de 2% dans les années 1990, avant de diminuer encore depuis le début des années 2000 autour de 1,5%¹. Cette baisse tendancielle est encore plus marquée en termes relatifs si l'on songe que, dans le même temps, les pays émergents – aujourd'hui pour la plupart bel et bien émergés – connaissent une période de forte croissance depuis les années 1980.

Sur le **plan des idées**, cette réussite économique aujourd'hui menacée a longtemps été interprétée comme celle des « valeurs » communes aux pays d'Europe occidentale. Leur « exportation » au reste du monde, ainsi que leur assimilation à la défense du « monde libre » ont montré leur force et leur pouvoir de séduction. Cette évidence a été renouvelée par le mouvement de « globalisation » consécutif à l'effondrement du communisme soviétique. Cette victoire idéologique de l'Occident a conduit néanmoins à transformer les rapports de force contemporains avec comme effet le déplacement du centre de gravité de la planète vers l'Asie. Lors, sur le plan économique, aucun pays européen ne peut, seul, avoir un poids suffisant pour dialoguer avec la Chine ou les Etats-Unis.

¹ Banque mondiale, croissance du PIB de l'UE en monnaie constante de 2005 : 5% en moyenne entre 1960 et 1969 ; 3,6% en moyenne entre 1970 et 1979 ; 2,4% en moyenne entre 1980 et 1989 ; 2,1% en moyenne entre 1990 et 1999 ; 1,6% entre 2000 et 2009 ; 1,2% entre 2010 et 2015.



GEOPRAGMA

Parallèlement, l'Europe ne représente plus les mêmes enjeux stratégiques pour Washington, désormais davantage préoccupé par son grand voisin d'outre-Pacifique : il convient donc aussi de coopérer pour être capables d'affronter militairement les défis de demain. De même, les dépenses de R&D entraînées par les nouvelles technologies sont d'une ampleur telle qu'elles ne peuvent être financées et rentabilisées qu'au niveau international, voire mondial, ce qui interdit de réfléchir aux problématiques d'indépendance sur une échelle purement nationale.

2/ Mais la construction européenne est aujourd'hui à l'arrêt : derrière la paralysie de la gouvernance, la souveraineté en question

Il est vrai que les Européens ont su, en 2008-2009, faire face ensemble à la crise des *subprimes* et la surmonter grâce à des actions communes. Mais ce succès présente d'importantes limites qui apparaissent aujourd'hui et conduisent à relativiser l'appréciation élogieuse traditionnellement portée. D'une part, la crise a été résolue en Europe par un accroissement et un transfert de l'endettement : la fin du *quantitative easing* et les niveaux d'endettement atteints laissent augurer de nouvelles difficultés à une échéance que certains jugent proche. D'autre part, les pays européens restent incapables de résoudre la contradiction entre l'exigence économique d'une politique budgétaire unifiée, notamment au sein de la zone Euro, et l'impossibilité juridique de forcer un pays à prendre une politique conforme aux normes européennes (plus que la Grèce hier et l'Italie aujourd'hui, c'est la France qui constitue le meilleur exemple de dérogation continue aux normes budgétaires européennes)... ou l'incapacité à forcer les pays vertueux (l'Allemagne bien sûr mais aussi certains « pays du nord ») à partager les bénéfices qu'ils retirent de leur vertu, par exemple pour l'emploi. Sur le plan économique, la solidarité européenne a d'évidentes limites !

Ce défi des règles budgétaires est d'autant plus délicat qu'il ne s'agit pas seulement de logique économique et de technique juridique, mais plus fondamentalement de raison politique. Quelle est *in fine* la légitimité politique de la Commission ou d'Etats-membres unis par un même objectif budgétaire pour empêcher un autre Etat membre d'en dévier dans le cas où son peuple aurait, lors d'élections, souhaité un changement de cap ? Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que les traités européens eux-mêmes stipulent que la légitimité de l'Union européenne ne procède en dernier ressort que de la souveraineté des Etats membres. Pas plus que le peuple européen, la « souveraineté européenne » – quand bien même elle pourrait exister – n'existe en tant que telle dans les textes européens.



GEOPRAGMA

Au maximum parle-t-on, pour évoquer le rôle de la Commission européenne, d'un « intérêt général européen », par ailleurs difficilement définissable. La difficulté de fonder politiquement la légitimité de l'Union européenne dès lors qu'elle entre en contradiction avec la volonté du peuple souverain d'un Etat-membre illustre le « déficit démocratique » situé à la racine de la construction européenne. L'absence de peuple européen pour incarner une souveraineté à l'échelle du continent rend cet édifice structurellement fragile. Pour compenser ce manque de légitimité propre, l'Union européenne a défini au fil des décennies une légalité formelle et procédurale qui, en cas de conflit entre Bruxelles et un Etat membre, est particulièrement efficace mais qui, en s'exerçant parfois brutalement, souligne d'autant plus son manque de légitimité.

Cette légalité passe par des institutions autant que par la production de normes juridiques qui affectent le fonctionnement des Etats membres avec tant de précision que le droit de l'Union européenne ne peut plus être considéré comme une simple partie du droit international. Au contraire, il se rapproche toujours plus d'une forme de droit interne, encouragé dans ce sens par le « dialogue des juges » nationaux et européens, selon le concept forgé et encouragé par notre plus haute juridiction administrative, le Conseil d'Etat. Un dialogue poussé si loin aujourd'hui que certains conseillers d'Etat, comme Bernard Stirn, évoquent l'existence d'un seul ordre juridique intégré, le « droit public européen », reposant à l'échelle du continent sur la convergence de trois piliers : le droit de l'UE, le droit de la CEDH² et les droits nationaux. Cette construction juridique est un bel ordonnancement, mais comment concilier cette unité fabriquée en quelques décennies par le droit avec l'impossibilité de constituer cette même unité dans le champ politique de la souveraineté ? Autrement dit, comment construire l'Union européenne en présupposant dès le départ qu'elle repose sur un principe immuable : celui de l'existence de différents peuples politiquement souverains que l'intégration juridique et économique ne pourra jamais dépasser, sauf à se projeter dans un futur trop lointain pour être réellement crédible ?

3/ L'Europe est prise entre une tentation impériale et des poussées nationalistes

Cette gageure de « l'unité dans la diversité » de l'Europe politique – pour reprendre la jolie mais mystérieuse devise de l'Union européenne – résonne avec l'histoire longue du continent européen. C'est le président de la République lui-même qui, lors de son discours sur l'Europe à Aix-la-Chapelle, le 10 mai 2018, a évoqué le « rêve carolingien » d'une Europe unie contre la tentation de

² Cour européenne des droits de l'homme.



GEOPRAGMA

la «division lotharingienne», en référence aux héritiers de Charlemagne qui se partagèrent son empire. Ne peut-on pas voir une tension ancestrale entre le rêve d'une Europe impériale formée d'un centre et de périphéries et celui d'une Europe des Etats-nations ? C'est la thèse – d'ailleurs citée par le chef de l'Etat dans son discours – du philosophe allemand Peter Sloterdijk qui, en partant du concept médiéval de « *translatio imperii* » (transfert de l'Empire) voit l'Europe se construire politiquement au fil des siècles autour d'une force « mytho-motrice », celle consistant à s'emparer de l'héritage symbolique de l'Empire romain pour asseoir sa propre légitimité. A cet égard, l'Allemagne a été avec constance la puissance européenne la plus empreinte de ce désir d'empire – du Saint-Empire romain germanique jusqu'au IIIe Reich – quand la France, pays de naissance avec l'Angleterre de l'Etat-nation moderne, s'est le plus souvent opposée à cette forme impériale. Pensons au juriste Jean de Blanot qui, au XIIIe siècle, lança la fameuse expression « le roi de France est empereur en son royaume » ou aux Six Livres de la République de Jean Bodin qui donna au concept de souveraineté son acception moderne. Si Peter Sloterdijk estime que cette poussée impériale a quitté le continent européen pour s'établir en deux pôles idéologiques – Moscou et Washington – de 1945 à 1991, les Etats-Unis se trouvant depuis en situation de monopole (désormais défiée par l'émergence de l'*imperium* chinois), l'Allemagne pourrait n'avoir pas abandonné ce fil conducteur de l'histoire européenne en instituant un *imperium* certes parfaitement pacifique mais néanmoins puissamment ancré par le droit et l'économie – le fameux ordo-libéralisme allemand – en un centre qui vit régulièrement la révolte de ses périphéries gréco-latines. Si la lecture de Peter Sloterdijk peut être soumise à de nombreuses critiques, elle a le mérite de replacer la construction européenne dans le temps long de l'histoire de notre continent.

Incertitude économique, articulation conflictuelle entre logiques juridique et politique, soupçon d'un déséquilibre historique entre un centre et des périphéries sont autant de gageures qui ne sont souvent abordées qu'avec une prudence excessive... au nom de l'unité européenne, alors que c'est précisément une suite de silences coupables qui risquent à terme de créer les conditions d'une grave désunion à l'échelle du continent. D'ores et déjà, géant économique mais nain politique, selon la formule consacrée (d'après le FMI, le PIB de l'Union européenne est le deuxième du monde, après celui de la Chine mais avant celui des Etats-Unis), l'Europe pèse peu dans un monde « globalisé ». Sauf dans des domaines spécifiques, telle la lutte contre le changement climatique, elle peine à définir des positions communes et, lorsqu'elle y parvient, à les défendre, souvent parce qu'elle ne dispose pas des moyens d'influer sur les réalités diplomatiques. L'Europe est absente au Moyen-Orient, impuissante face au bellicisme américain à



GEOPRAGMA

l'égard de l'Iran, aphone devant les agissements saoudiens, à la remorque des Américains dans ses relations avec la Russie, et paralysée face à l'expansionnisme économique chinois.

Sur le plan interne, les populations considèrent de toute évidence que leurs préoccupations ne sont pas suffisamment prises en compte par les dirigeants européens. L'essor des partis dits « populistes » et les revendications en faveur de la sortie de l'Union européenne, loin de résulter de tentations fascisantes, ne sont-ils pas avant tout l'expression de l'inquiétude engendrée par la conscience diffuse d'une construction européenne dont les prémisses eux-mêmes contiennent des fragilités terribles mais honteusement tues, mais aussi de la déception face à la manière dont l'Europe est incapable de traiter les problèmes de chômage et d'immigration? Fière de son grand marché unique, l'Europe a voulu étendre au niveau mondial les bienfaits du libre-échange, sans traiter parallèlement les éléments de « désavantage compétitif » qui allaient pénaliser certaines catégories de ses ressortissants ; fière de la façon dont les mouvements de populations (catholiques) internes à l'Europe ont facilité l'intégration des pays membres les moins favorisés, elle a pensé que la même logique pourrait s'appliquer aux migrants venus d'autres continents, sans admettre que l'importance des flux et leur instrumentalisation par des groupes voulant promouvoir leurs doctrines subversives comme la spécificité de l'islam qui par essence nie la frontière entre foi religieuse et la loi civile, remettaient en cause les structures institutionnelles et les valeurs sur lesquelles l'Europe est bâtie.

4/ Ce blocage est dû à une confusion sur les objectifs de la construction européenne

Les interrogations et débats sur les objectifs de la construction européenne sont aussi anciens que l'idée européenne elle-même : souhaite-t-on organiser une simple union économique ou veut-on aboutir à une Europe confédérale, voire fédérale... ? Ces débats continuent aujourd'hui alors même que la façon dont la construction européenne s'est faite rend désormais illusoire certaines options qui demeurent pourtant dans le discours politique de certains.

Ainsi, l'élargissement de l'Europe vers l'Est, consécutif à l'effondrement de l'URSS et qui répondait à une profonde aspiration des pays concernés, a rendu encore plus malaisée, du fait de la disparité des modèles économiques, l'adoption de politiques économiques ou sociales communes. Par ailleurs, ces pays ont des traditions politiques différentes de celles en vigueur en Europe de l'Ouest, et leur population a souvent été stabilisée, après-guerre, à la suite d'importants transferts de minorités entre pays : il n'est dès lors pas étonnant, d'une part qu'ils rechignent à adopter certaines règles institutionnelles typiques de l'Europe occidentale mais étrangères à leurs



GEOPRAGMA

traditions nationales, d'autre part qu'ils comprennent encore moins que d'autres la nécessité d'accueillir des migrants notamment de confession musulmane qui formeraient de nouvelles minorités difficilement intégrables. L'élargissement est ainsi antinomique de l'approfondissement : chacun le savait mais personne n'a voulu ni ne veut en tirer les conséquences.

Cette incertitude sur les limites géographiques de l'Europe est liée au refus de définir les fondements de l'Europe, parce que cela obligerait à parler de valeurs – par-delà la difficulté à les nommer – de communauté d'histoire – par-delà les conflits passés – et de religion, par-delà l'affirmation commune de la séparation entre les structures étatiques et les structures religieuses. Le paradoxe est que cette ambiguïté géographique ait rendu possible l'hypothèse d'une entrée de la Turquie comme membre à part entière de l'Union mais que, jusqu'ici, l'Europe ait refusé de nouer des liens spécifiques avec l'autre entité politique du continent, la Russie, pourtant fortement liée à elle par l'Histoire, si l'on songe notamment aux 3 millions de Russes morts lors de la Première Guerre mondiale puis aux 27 millions de Soviétiques morts lors de la Seconde. En ce domaine comme en d'autres, l'Europe continue de penser comme au temps de la Guerre froide, et se préoccupe davantage des conflits du passé que de ceux du futur.

La nature des institutions mises en place, elle aussi, exclut certaines formes d'union. Il est frappant de constater que la politique européenne se vit aujourd'hui pour l'essentiel dans un cadre que les Traités n'ont pas prévu, mais que la complexité des mécanismes communautaires a rendu nécessaire, celui du « trilogue » permettant aux trois institutions principales de l'Union de se concerter. Mais le Conseil doit, sur tous les sujets importants, obtenir l'unanimité ; les membres du Parlement sont peu connus de leurs électeurs avec lesquels ils n'ont guère de liens et leur nombre (766 contre, par exemple, 535 représentants aux Etats-Unis) ne facilite pas l'efficacité des débats ; quant à la Commission, elle est perçue comme une bureaucratie irresponsable, davantage soucieuse des divers lobbies qui la sollicitent que des souhaits des peuples. Une telle structure institutionnelle, par-delà les textes, ne peut fonctionner que sur la base du consensus. Cela ne favorise ni l'ampleur des décisions, ni leur rapidité. En revanche, cela génère dans les pays membres un sentiment de dépossession de la part des populations et d'impuissance de la part de leurs gouvernants, et à Bruxelles, de la part de tous, la tentation de marchander en oubliant les intérêts communs. Comment faire avancer la construction européenne avec de telles institutions ?



GEOPRAGMA

Il apparaît ainsi que, sur le plan institutionnel, le problème majeur vient de ce que le pouvoir politique est extrêmement éparpillé et que personne ne dispose d'une autorité suffisante pour s'exprimer au nom de tous les pays membres et de toutes les institutions et pour entraîner un mouvement porté par une vision commune.

Reste une ambiguïté fondamentale : la place respective de la construction européenne et des liens avec les Etats-Unis et leur importance relative pour chacun des pays membres. A cet égard, le fait que cinq pays de l'Union (que d'autres suivront certainement, notamment en Europe de l'Est) aient choisi d'équiper leur armée de l'air en F-35 américains alors même qu'en ce domaine l'Europe dispose de capacités industrielles équivalentes est révélateur des blocages psychologiques et politiques existant dans de nombreux pays, de leur hiérarchie des priorités et de leur indifférence au fait qu'ils ne pourront utiliser leur aviation militaire qu'avec l'accord des Américains et en totale transparence avec eux. L'actuel président des Etats-Unis, dont les affirmations péremptoires répétées ont le mérite de dévoiler les intentions en réalité anciennes de tout un système, devrait pourtant aider à prendre conscience de l'affaiblissement du soutien américain ou, plus exactement, du fait que celui-ci est totalement subordonné à l'existence d'intérêts américains, ce qui est d'ailleurs bien normal. Il semble que cela ne suffise pas encore.

5/ Que faire dans un tel contexte ?

Pour le chef d'Etat français, l'interrogation concernant l'avenir de la construction européenne se résume en un affrontement entre des gentils « progressistes », qui souhaitent la poursuite et l'approfondissement de la construction européenne, et des méchants « nationalistes », qui promeuvent le repli sur soi et le retour à des tendances dont l'Histoire a montré la nocivité : le Progrès pour les uns, la condamnation de l'Histoire pour les autres, le choix est vite fait.

Les choses sont-elles aussi simples ?

Un constat semble désormais partagé par tous : celui que l'Europe s'est transformée en une énorme machine qui ne sait plus faire que du surplace et se montre incapable de répondre aux aspirations des populations et aux menaces stratégiques qui l'environnent du fait de la permanence, de la renaissance ou de l'émergence de puissances rivales.

Faut-il juste prier pour que cette situation se débloque seule et que le système trouve en lui-même les moyens de surmonter ses blocages structurels et conjoncturels ? Cette hypothèse est illusoire. Lors, plusieurs scénarios appartiennent au champ des possibles :



GEOPRAGMA

- **Le premier est celui d'une disparition de l'Union européenne.** Le Brexit montre que cette hypothèse n'est pas seulement une vue de l'esprit, mais bien une possibilité, pour l'heure toutefois encore improbable. Ce scénario comporte plusieurs variantes : on pourrait imaginer **un délitement par étape provoqué par une crise**, par exemple une sortie italienne de l'euro suite à un durcissement des tensions entre Rome et Bruxelles. Une deuxième variante serait **la réduction progressive de l'UE** si des Etats-membres prenaient la décision souveraine d'en sortir lors d'élections ou de référendums, sur le modèle du Brexit. Tout dépend du pays : s'il s'agissait de la France ou de l'Allemagne, l'UE y survivrait-elle ? Troisième variante, celle d'une **dislocation de l'UE engendrée par la volonté de certains Etats membres de la réformer**, qui auraient mis dans la balance un plan B de sortie de l'UE en cas d'échec (solution envisagée par Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen en 2017). Dans ces trois scénarios de disparition de l'Union européenne, une nouvelle Europe pourrait certes voir le jour si l'on en juge par les nombreux appels à créer une « Europe des Nations » : néanmoins, cette solution défendue par plusieurs partis souverainistes avec plus ou moins de vigueur n'a jamais été clairement définie, à l'image, en France, des circonvolutions du Rassemblement national (ex-Front national) sur les questions européennes.
- **Le second scénario, littéralement opposé, est celui d'une Europe fédérale.** A l'instar des Etats-Unis (mais selon sans doute un équilibre bien différent entre l'exécutif et le législatif), l'Europe disposerait d'un exécutif directement élu capable de prendre rapidement des décisions, ayant une légitimité propre et un poids significatif au plan international, tandis que le corps législatif pourrait être composé de deux chambres : l'une représentant l'Europe comme un tout, l'autre représentant les différentes régions (anciens Etats-Nations). Cette solution suppose toutefois que les populations des différents pays membres soient en mesure de l'accepter et qu'elles finissent par ne former qu'un seul peuple, ce qui n'est manifestement pas le cas aujourd'hui, loin s'en faut. Il faut être conscient que le scénario d'une Europe fédérale suppose aussi un changement politique et fondamental et s'accompagnerait probablement d'un changement culturel : les pouvoirs européens n'auraient en effet plus grand lien avec les différentes cultures nationales, ils leur seraient malaisé de promouvoir des valeurs communes, l'Europe serait beaucoup plus qu'aujourd'hui ouverte à des influences extérieures.



GEOPRAGMA

Les tenants de cette solution ne sauraient passer sous silence cette conséquence qui, pour le moins, mérite débat. Sans parler naturellement de la question fondamentale du « partage » de la « souveraineté nucléaire » dont aujourd'hui seule la France peut se prévaloir. Est-ce possible, souhaitable ou en totale contradiction avec l'idée même de souveraineté ? Ce débat ne peut être escamoté si l'on veut un tant soit peu lucidement traiter la question d'une Europe fédérale.

- Une troisième solution, médiane, connue sous le nom d'**Europe à plusieurs vitesses**, est à la mode depuis une dizaine d'années. Elle comporte plusieurs variantes. La plus répandue peut s'énoncer ainsi : suspendre l'accroissement d'intégration européenne à 28 (bientôt 27) Etats-membres, et créer progressivement, à l'échelle de la seule zone Euro un gouvernement économique européen pour répondre aux critères d'une véritable Union économique et monétaire, qui doit passer notamment par une convergence des politiques budgétaires et fiscales. Cette solution a été défendue par Emmanuel Macron, d'abord crescendo dans la foulée de son élection, puis decrescendo face aux difficultés autant nationales qu'européennes auxquelles il fait face, au point d'être pour l'heure marginalisée. Si cette solution permettrait de répondre aux difficultés économiques structurelles de la zone euro, elle se heurte néanmoins aux difficultés politiques énoncées plus haut, en matière de souveraineté notamment. Par ailleurs, cette solution est de moins en moins crédible dans la mesure où l'euro-scepticisme ne progresse pas seulement dans les périphéries, parmi les pays ayant récemment rejoint l'UE, mais également (et peut-être surtout) dans son cœur historique (à part le Luxembourg, les cinq autres Etats fondateurs sont concernés). Difficile de dire « plus d'intégration européenne » quand, dans tous les sondages d'opinion, les citoyens de ces Etats disent « moins d'intégration européenne », ce qui ne veut pas dire non plus « pas d'Europe du tout ». Toutefois, avec la signature, le 22 janvier 2019 du Traité d'Aix-la-Chapelle qui veut raviver l'esprit de celui de l'Elysée de 1963, la tentation fédéraliste et celle d'une intégration de plus en plus poussée des deux puissances de tête de l'UE, - France et Allemagne -, peuvent apparaître comme une fuite en avant, façon d'échapper à une confrontation hasardeuse entre « populistes » et « progressistes » selon la terminologie consacrée. Quoiqu'il en soit, il convient plus que jamais d'explorer sans tabous le sens et les limites de la séduisante notion de « souveraineté européenne ».



GEOPRAGMA

Il reste à inventer une quatrième voie, qui doit être l'objet du groupe de travail « Europe » que Geopragma met en place. Il ne s'agit aucunement de nier le réel besoin d'Europe : pour que notre continent soit en mesure de peser sur les orientations internationales, il doit pouvoir s'exprimer par le biais de gouvernants qui disposent de pouvoirs suffisamment forts et d'une légitimité politique réelle. Mais, dans le même temps, l'Europe doit résoudre le péché originel de sa fondation, qui a consisté à faire comme si les Etats-nations souverains n'existaient pas, à avancer masquée en espérant que le pot aux roses ne serait pas révélé, à placer les peuples devant le fait accompli et à batailler ensuite de façon de plus en plus autoritaire contre eux au risque de faire renaître les nationalismes. Compte tenu de ce constat il faut cesser de vouloir accroître les compétences des institutions européennes, et même les réduire en certaines matières pour ne conserver que certaines missions qui devront découler de la stricte application du principe de subsidiarité, qui n'a jamais été réellement respecté depuis 1945. Cette solution ne doit pas être interprétée comme l'aveu d'un échec mais doit au contraire permettre de consolider l'existant et, en clarifiant dans la durée la situation, de donner pleine mesure au dispositif actuel.

Un investissement massif des Etats européens pour protéger efficacement les frontières physiques de l'Union serait certainement perçu par les citoyens comme une grande victoire pour notre continent, à l'inverse de l'imposition illégitime de quotas de migrants par l'Allemagne qui sonne comme un insupportable diktat. Il en est de même pour les frontières économiques de l'Union : la nécessaire imposition des grandes entreprises américaines qui profitent de la concurrence entre législations nationales pour ne pas payer un centime et la nécessaire taxation des grandes entreprises chinoises qui abreuvent notre continent de produits vendus à un prix dérisoire sont deux sujets pour lesquels des réponses concrètes permettraient d'unir les peuples d'Europe quand les stratégies d'humiliation budgétaires des Etats en difficulté poussent mécaniquement ceux-ci vers l'europhobie. De telles avancées feraient beaucoup plus pour l'Europe que les subtilités jurisprudentielles de la CJUE³ ou les oukases de la Commission européenne, deux organes qui semblent juger utile de « faire avancer l'Europe »... aux dépens de ses peuples constitutifs.

³ Cour de Justice de l'Union Européenne



GEOPRAGMA

Mais le choix qui doit être fait n'est pas celui qui distinguerait des « gentils » et des « méchants ». Il doit résulter d'une appréciation sur le réalisme et l'acceptabilité de la solution fédérale qui sert d'horizon régulateur à la majorité des observateurs et des décideurs, même si elle est rarement assumée comme telle. L'Europe à plusieurs vitesses est en réalité un nouvel avatar de la vision fédérale originelle dans la mesure où elle persiste – sans le dire haut et fort – dans la dangereuse voie d'un dépassement de la souveraineté des Etats-nations. Elle est l'enfant de Jean Monnet qui avait lui-même mis au point une « stratégie des petits pas » visant à créer de l'intégration de façon incrémentale, sans dire à l'avance que le trajet comportait des points de non-retour selon le bon vieux principe de l'effet cliquet.

Evoqué récemment par les autorités de France et d'Allemagne, le projet d'armée européenne doit être examiné à l'aune de cette problématique. La réactivité étant une condition indispensable à l'efficacité militaire, une armée européenne semble incompatible avec les institutions européennes actuelles mais peut se concevoir dans un cadre fédéral. Toutefois, l'essentiel des forces armées en Europe étant, après le départ de la Grande-Bretagne, celles de la France et dans une moindre mesure celles de l'Allemagne, quelle serait la valeur ajoutée d'un regroupement de l'ensemble des forces armées européennes et de leur passage sous un commandement européen? Cela permettrait-il d'accroître la possibilité, pour l'Europe, de défendre ses intérêts? Il est permis d'en douter alors que l'on voit que le « plus d'Europe » en matière de défense obéit toujours à cet horizon régulateur de la fin des nations, qui dicte la construction européenne depuis plus d'un demi-siècle. Les questions stratégiques et militaires pourraient pourtant être l'occasion unique d'une réflexion réaliste sur l'Europe face à l'émergence d'enjeux communs comme la défense anti-missiles, la militarisation de l'espace ou l'intelligence artificielle. Ce sont là des domaines où, si la souveraineté des différents Etats-nations européens ne veut pas être réduite à néant, les forces vives du continent ont tout intérêt à mettre en commun leurs moyens pour créer les « Airbus » du futur, ce qui nécessite néanmoins une franche discussion avec notre allié américain qui ne saurait conserver le droit, par héritage historique, de nous considérer comme ses vassaux au sein de l'OTAN.